



SEPTEMBRE



Coût :

Participation aux frais pédagogiques :
50€ par personne par webinaire

LES SCPI OU « PIERRE PAPIER » : UN CHOIX JUDICIEUX POUR DIVERSIFIER ET SÉCURISER VOTRE PATRIMOINE

Objectifs

Comprendre le fonctionnement et la fiscalité des SCPI (Société Civile de Placement Immobilier) afin de les adapter à sa situation patrimoniale.



Mardi 16 septembre

14h00-15h00
Durée 1h00

Programme

Qu'est-ce qu'une SCPI ou autrement dit « Pierre papier ».
Ses caractéristiques.
Les critères de sélection et comparaison d'une SCPI.

Intervenant

Antoine PRZYBYLEK - Conseil en Gestion de Patrimoine, titulaire d'un master comptabilité, finance, patrimoine